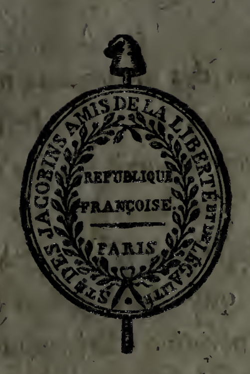


SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,
SÉANTE AUX CI-DEVANT JACOBINS,
SAINT-HONORÉ, A PARIS.

JEAN-ÉTIENNE-BENOIT DUPRAT,
Président du District de Vaucluse,
A JEAN DUPRAT, son Frère,
DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE.
Précédée d'une Lettre dudit Jean-Etienne Duprat à la Société des Jacobins.

Paris, le 24 avril 1793, l'an 2me de la République française.

INDIGNÉ de la conduite de mon frère, et du lâche abandon qu'il a fait de la cause de

A

la liberté, un des principaux motifs de mon voyage à Paris, a été de le sommer moi-même, de prouver qu'il n'a pas été corrompu par l'or, en justifiant que ses dettes, qu'il a payées, depuis qu'il s'est jetté avec autant d'impudeur que d'inconséquence dans la faction aristocratico - Brissotine, ont été acquittées avec des fonds légitimement acquis.

Je vous envois copie de la lettre que je viens de lui écrire. Puissiez-vous y reconnoître l'ame d'un républicain, qui ne variera jamais; et puis-je espérer que vous voudrez bien donner à cette lettre la plus grande publicité !

Je vous salue bien cordialement,

Dès que j'ai vu tes liaisons avec Barbaroux, jai annoncé publiquement qu'elles te perdroient. Plusieurs de nos concitoyens, plusieurs électeurs du département des Bou-

ches-du-Rhône peuvent se rappeller ma prédiction funeste, qui ne s'est malheureusement que trop accomplie.

En arrivant à Paris, ton début a été de signer, malgré les observations de Rovère, une diatribe aussi méchante qu'insignifiante, faite par Barbaroux contre Marat. Tu savois que depuis plus de 15 ans j'étois lié avec lui de l'amitié la plus intime. Si ce motif t'étoit indifférent, pouvois-tu oublier qu'à la fin de 1791, et au commencement de 1792, lorsque tous les journalistes, même ceux qui passoit alors pour patriotes, nous calomnioient et nous déchiroient à l'envi, Marat seul, du fond de sa retraite, avoit le courage de nous défendre? Comment as-tu pu manquer à la reconnoissance, pour le petit plaisir de faire voir ta signature au bas d'un mauvais pamplhet, qui n'étoit pas ton ouvrage? Comment n'as-tu pas repoussé avec indignation cet écrit, qui couvre de honte ceux qui ont eu la méchanceté ou la foiblesse de la signer; et comment t'es-tu borné à de-

mander d'adoucir quelques phrases, qui te paroissoient trop dures ?

Après ce premier acte d'ingratitude, tu es devenu l'un des plus acharnés ennemis des Jacobins, qui nous ont rendu les plus grands services. Tu as voté pour la poursuite des auteurs des événemens des 2 et 3 septembre. As-tu donc oublié notre malheureuse nuit du 16 au 17 octobre 1791 ? Que n'avois-tu le front de demander en même temps la révocation de l'amnistie, que toi-même tu avois sollicitée pour tous tes compatriotes ?

Enfin tu as eu la perfidie de voter pour l'appel au peuple, et l'inconséquence de ne donner d'autre motif de ton vœu, que l'émission d'un vœu diférent faite par un autre.

Je ne pouvois concevoir par quel charme Barbaroux avoit pu dans un instant te changer du blanc au noir, et te faire abjurer tes anciens principes. On publioit sourdement que tu avois été corrompu par l'or. Je ne pouvois me le persuader ; lorsque de détails que le hazard m'a fait apprendre, m'ont donné des soupçons d'au-

tant plus déchirants, qu'ils approchent de la certitude.

Au commencement du mois de février, je me trovois à Marseille, avec Agricol Moureau procureur de la commune d'Avignon. Nous remontâmes dans la maison des frères Moynier, cousins de ta femme, le citoyen Roux négociant d'Avignon. En présence d'Agricol Moureau et d'Alexis Moynier, je lui témoignai la sensibilité que j'éprouvois, à cause de ta lâche défection, qui te fermeroit la porte à tous les emplois de la République, et mes inquiétudes sur ton sort à venir, à cause du délabrement de ta fortune. Roux, pour me tranquilliser m'annonça que tu n'étois pas si à plaindre ; que tu avois su prendre tes arrangements ; que Mainvielle venoit de payer toutes tes dettes, et qu'il étoit parti lui-même pour Paris avec un porte-feuille assez bien garni, pour pouvoir exister partout où il voudroit.

Ce trait de lumière fut un coup de foudre pour moi. Agricol Moureau, Alexis

Moynier et Roux peuvent attester l'état de désespoir dans lequel cette funeste nouvelle me plongea : ils furent témoins des larmes que tu m'as fait verser. Je les somme de me rendre justice ; et je compte trop sur leur probité, pour n'être pas assuré qu'ils s'empresseront de publier la vérité.

Dès lors, je n'ai plus été surpris de ton ingratitude envers Marat et envers les Jacobins. Je n'ai plus été surpris du changement subit de tes opinions politiques. Les services que tu te plaisois à rendre aux aristocrates d'Avignon pendant ta mairie, les regrets excessifs qu'ils ont témoigné de ton départ, n'ont plus été un problême pour moi.

Ce n'est plus Rovère, qui dit, non pas sourdement, comme tu voudrois le faire croire, mais très-hautement, que tu as été corrompu ; c'est ton frère, qui te somme aujourd'hui de publier dans toute la République, d'où provient l'argent qui a servi à payer si promptement tes dettes.

J'attend avec impatience les explications

que je te demande. Il me tarde de savoir si mon frère a déserté la bonne cause sans motifs, et par pure inconséquence, ou s'il a été corrompu par l'or des intriguans.

Si tes réponses ne sont pas satisfaisantes, fuis, malheureux, la terre de la liberté et de la vertu, que tu deshonores. Je te voue au mépris de tous les hommes libres. Vas cacher ta honte dans quelque désert éloigné. Mais souviens-toi que les reproches de ton frère te suivront par-tout; qu'ils s'attacheront à toi comme une furie, qui te déchirera l'ame jusqu'à ton dernier soupir.

Signé DUPRAT, l'aîné.

Pour copie conforme à l'original.

DUPRAT l'aîné.

LA SOCIÉTÉ, dans sa séance du 24 avril, 1793, l'an deuxième de la république, a

arrêté l'impression, ce 24 Avril 1793, l'an deuxième de la république française.

Signés : ALBITE, *Président*; JOSEPH GAILLARD, *Vice-présiden*; COUPÉ, *de l'Oise*, DUQUESNOY, *Députés*, CHAMPERTOIS, PRIEUR, GIOT, JAULT, *Secrétaires*.

De l'Imprimerie Patriotique et Républicaine, rue St.-Honoré, N°. 355, vis-à-vis l'Assomption.